

Table de concordance

La table de concordance ci-dessous permet de rapprocher différentes références doctrinales de l'administration dont celles rapportées depuis l'ouverture de l'application BOFiP-Impôts (documentation de base et bulletins officiels des impôts identifiés par série) de leurs références dans la dite application BOFiP-Impôts. La concordance est restituée à la date de la présente publication soit en général au regard de la dernière version de l'extrait du BOFiP-impôts publié, étant souligné que chaque extrait ou document du BOFiP-Impôts est versionné afin de prendre en compte les évolutions doctrinales successives. La table de concordance est donc susceptible d'être mise à jour régulièrement.

Dans la présente table de concordance chaque référence à un document du BOFiP-Impôts est restitué avec un hyperlien actif permettant d'y accéder directement.

Dans l'application BOFiP-Impôts, les identifiants juridiques de chaque document ou extrait sont ainsi identifiés par référence à leur position dans le plan de classement.

Exemple : Le BOI-IR-BASE-20-30-20-20-20120912 correspond à :

IR	BASE	20	30	20	20	20120912
Série	Division	Titre	Chapitre	Section	Sous-section	date de publication
Correspondance Documentation de Base et BOI vers BOFiP-Impôts						Correspondance BOFiP-Impôts vers Documentation de Base
<p>Accès à la table de concordance de la série :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 : Taxes sur le chiffre d'affaire 4 : Fiscalité des entreprises 5 : Fiscalité directe des personnes et dispositions communes en matière d'impôts directs 6 : Impôts directs locaux 7 : Droits d'enregistrement et de timbre 8 : Fiscalité immobilière 11 : Cadastre 12 : Comptabilité - Recouvrement. Contentieux du recouvrement 13 : Contrôle de l'impôt. Contentieux. Autres réglementations communes 14 : International 						<p>Accès à la table de concordance</p>